

---

## ÉLECTIONS MUNICIPALES | SCRUTIN DU 2 NOVEMBRE 2025

### Aux propriétaires d'un immeuble et aux occupants et occupants d'un établissement d'entreprise

Par cet avis public, Daniel Boudreault, président d'élection, annonce les éléments suivants aux propriétaires d'un immeuble et aux occupants et occupants d'un établissement d'entreprise dans la Municipalité de Boischatel :

1. Vous pourriez avoir le droit de voter si vous êtes propriétaire d'un immeuble ou si vous occupez un établissement d'entreprise dans la Municipalité depuis au moins 45 jours le 2 novembre 2025.
2. Pour avoir ce droit, vous devez avoir 18 ans ou plus et avoir la citoyenneté canadienne le jour du scrutin. Vous ne devez pas avoir perdu vos droits électoraux à cette date.
3. Pour exercer votre droit de vote, vous devez transmettre le document approprié :
  - Si vous êtes le ou la propriétaire unique d'un immeuble ou encore l'occupant ou l'occupante unique d'un établissement d'entreprise, une demande d'inscription;
  - Si vous faites partie des copropriétaires d'un immeuble ou des cooccupantes et cooccupants d'un établissement d'entreprise, une procuration désignant une seule personne, parmi vous, qui sera inscrite sur la liste.

Vous pouvez obtenir les formulaires requis sur le site internet : [boischatel.ca/ville/elections](https://boischatel.ca/ville/elections) ou en communiquant avec le président d'élection. Vous devez transmettre le formulaire rempli à l'adresse indiquée plus bas.

4. Pour que la demande soit valide pour l'élection en cours, vous devez transmettre votre formulaire au plus tard le 16 octobre 2025.

La demande d'inscription ou la procuration reste valide jusqu'à ce qu'elle soit remplacée ou retirée. Si vous souhaitez remplacer ou retirer une demande d'inscription ou une procuration existante, veuillez communiquer avec le président d'élection.

Pour tout complément d'information, veuillez communiquer avec le président d'élection :

Daniel Boudreault  
45, rue Bédard, Boischatel (QC) GOA 1H0  
418.822.4500 | [elections2025@boischatel.net](mailto:elections2025@boischatel.net)

FAIT À BOISCHATEL, CE 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2025



Daniel Boudreault  
Président d'élection

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Daniel Boudreault, président d'élection, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'Hôtel de ville, au Centre sportif et sur le site internet de la Municipalité, entre 13 h et 16 h, le 1<sup>er</sup> jour du mois d'octobre 2025.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE 1<sup>ER</sup> JOUR DU MOIS D'OCTOBRE 2025.



Daniel Boudreault  
Président d'élection